



CONTRACTUELS

Enseignants, CPE, Psy-EN

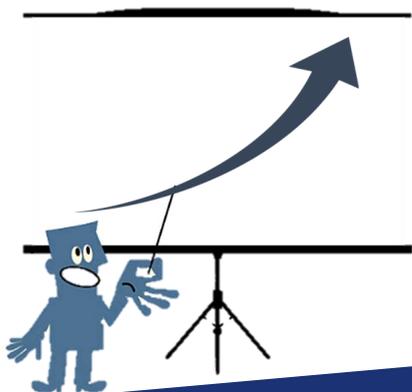
une
sécurisation
des parcours

une
revalorisation
salariale

une meilleure
formation

une véritable
protection

une reconnaissance
professionnelle et sociale



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022

snalc

de l'école au supérieur



POUR LES CONTRACTUELS

le SNALC revendique

Une sécurisation des parcours

- Des CDD de 3 ans, rémunérés à temps complet, pour les agents qui le souhaitent
- Des CDI rémunérés à temps complet
- Le droit à la portabilité du CDI avec maintien de l'indice de rémunération et de l'ancienneté
- Un rattachement administratif proche du domicile de l'agent

Une revalorisation salariale

- Des modalités nationales d'entrée et d'avancement dans la grille de rémunération, clairement définies et identiques pour tous
- Un alignement du régime des indemnités et frais de déplacements sur celui des TZR
- Une prime de précarité identique à celle du secteur privé, nettement plus avantageuse
- Une subrogation des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS), à l'instar des titulaires et des assistants d'éducation

Une meilleure formation

- Une formation initiale rémunérée, avec une période d'observation et un tuteur pour les débutants
- Un accès facilité au congé de formation professionnelle et au compte personnel de formation
- Des facilités pour suivre des formations qui préparent aux concours de recrutement

Une véritable protection

- Un rôle accru de la CCP (contrôle du recrutement, du droit à la formation, de l'affectation, du refus de renouvellement de contrat, de la non réévaluation de la rémunération...)
- Une médecine du travail aisément accessible et de qualité
- Un accès effectif à l'ensemble des prestations revalorisées de l'action sociale

Une reconnaissance professionnelle et sociale

- Des possibilités de VAE et de certifications qualifiantes et valorisées
- Un plan de titularisation pérenne avec des concours réservés dignes de ce nom prenant en compte les diplômes détenus, l'expérience et l'ancienneté acquises
- En cas de réussite à un concours de recrutement, un reclassement indiciaire plus gratifiant et des critères d'affectation en tant que titulaire moins rebutants

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1^{er} au 8 décembre 2022